



Publication le 5 - AVR. 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-99

L'an **deux mille dix-huit**, le **vingt-sept mars**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2018

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN ; Mme LAROCHE, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GUERIN, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme DUCOURTIOUX à M. FRIAUD, Mme MARCEL à M. DAMBRINE, M. BENEDIT à Mme DESABRE.

Monsieur Jean Guy FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA VILLE

Monsieur FRIAUD, premier adjoint, expose que le budget primitif de la ville a été présenté lors de la séance du Conseil Municipal du 13 mars 2018.

Il s'équilibrait en dépenses comme en recettes à :

- 10.903.264,94 € en section de fonctionnement
- 5.533.900,00 € en section d'investissement

Mairie Rejeté à l'issue d'un vote à bulletin secret, le budget doit être représenté en Conseil Municipal avant le 15 avril.

54 avenue Louis Fouchère
BP 90121
58641 Varennes-Vauzelles Cedex

03.86.71.6491 La commission des finances s'est réunie le 20 mars 2018 pour examiner une nouvelle fois le projet de budget 2018.

fax : 03.86.57.17.47

mairie@ville-varennes-vauzelles

En conséquence, le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 10.903.264,94 € en section de fonctionnement
- 5.533.900,00 € en section d'investissement

Il est proposé de maintenir les taux de la fiscalité locale au même niveau que ceux de 2017.

Dans ce domaine, le Gouvernement compenserait intégralement les collectivités des conséquences de la réforme de la taxe d'habitation, impôt qui devraient être supprimé pour près de 80% des foyers sur une période de 3 ans.

Pour permettre de réaliser le programme d'investissement 2018, il est proposé d'inscrire un montant maximum d'emprunt à hauteur de 2 200 000 euros.

L'essentiel des actions proposées en investissement sont les suivantes :

- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments avec la mise en place d'un ascenseur à l'école de musique pour 127 000 €
- L'aménagement d'un restaurant scolaire à l'école Paul Langevin pour 310 000 €
- 87 000 € pour des travaux de rénovation intérieure de l'école Romain Rolland
- La rénovation complète du gymnase Delaune pour 900 000 €
- L'aménagement du complexe sportif aux Wagons avec une première phase de 600 000 €
- La réalisation d'un nouvel aménagement à la médiathèque pour 350 000 €
- 241 000 € pour le lancement de la construction de la nouvelle Gendarmerie aux Carpeaux
- 460 000 € pour permettre de financer les travaux nécessaires à l'entretien de la voirie, ceux de la poursuite de la coulée verte et de l'aménagement de la place de la République.
- Enfin, près de 83 000 € seront consacrés aux bâtiments de la ville (écoles, installations sportives, centre nautique...).

Il est à souligner que plusieurs demandes de subventions auprès de différents partenaires sont en cours d'instruction.

Les budgets annexes des lotissements des Commailles et des Carpeaux comportent comme chaque année des écritures comptables. Toutefois, pour permettre de commercialiser le foncier sur la zone commerciale des Commailles, il est proposé d'inscrire 750 000 euros pour viabiliser les différents lots à céder.

Aussi, Monsieur FRIAUD propose au Conseil Municipal de l'adopter.

Adopté par 15 voix pour et 14 contre.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.



Varennes-Vauzelles, le 28 mars 2018

Le Maire,

Isabelle BONNICEL